

Clément
Picot-Ngo,Caroline
Protais

Initiation et consommation de tabac chez les personnes détenues

Depuis une vingtaine d'années, les chercheurs soulignent l'importance de produire des données sur les consommations de tabac des personnes incarcérées [1, 2]. Ces usages sont nettement supérieurs à ceux observés en population générale : avec un taux de prévalence pouvant atteindre jusqu'à 97 % dans certains pays [3], ils constituent une des principales causes de pathologies chroniques et de mortalité en milieu carcéral [1, 4]. En France, plus de 80 % des personnes détenues consomment du tabac [5], contre 30,4 % en population générale en 2019 [6]. Au regard de la diminution du tabagisme dans de nombreux pays [7], ces usages et ces dommages participent au maintien des inégalités sociales de santé.

Au-delà de ces données épidémiologiques de cadrage, le statut particulier du tabac en détention est souligné dans plusieurs enquêtes, même si elles ne portent pas spécifiquement sur ce produit ni sur l'analyse de ses enjeux. Il serait largement présent au sein du marché parallèle en détention [8, 9] et constituerait un des supports de négociation entre surveillants et prisonniers [10] pour maintenir « le calme » dans les établissements pénitentiaires [8].

Ce numéro de *Tendances* s'appuie sur les premières investigations réalisées dans le cadre de l'étude sociologique de la recherche interventionnelle TABAPRI (Tabac en prison) (voir encadré p. 3) qui a pour vocation de mettre en évidence les leviers spécifiques du tabagisme en milieu pénitentiaire. Une partie des résultats concernant les personnes détenues sont présentés ici. Deux principaux points sont abordés : les ressorts de l'entrée dans la consommation identifiés par les enquêtés et les fonctions spécifiques prises par l'usage durant l'incarcération.

■ L'entrée dans la consommation

Les premières consommations de tabac des personnes incarcérées apparaissent proches des tendances observées en population générale [6, 12, 13]. Elles interviennent généralement avant l'âge de 18 ans, pour s'installer régulièrement après la majorité.

L'initiation s'inscrit bien souvent dans un contexte familial ou amical, elle fait l'objet de souvenirs marquants qui constituent des moments biographiques bien identifiés par les personnes détenues. Ces premiers usages participent à la construction de soi : ils procurent un sentiment de fierté lié à l'appartenance à un groupe et à l'entrée dans l'âge adulte.

Premiers résultats du volet sociologique de la recherche interventionnelle TABAPRI (tabac en prison)



Imitation, incitation et initiation : l'influence de la famille

Dans les entretiens réalisés auprès des personnes détenues, l'environnement familial constitue une première voie d'entrée dans le tabagisme. Pour beaucoup d'entre elles, l'usage des parents apparaît comme un facteur important d'incitation. Gaston indique par exemple que l'ensemble de ses frères et sœurs (au nombre de 8) fument. Il fait référence à la consommation de son père pour l'expliquer, renvoyant à une forme de déterminisme : « automatiquement, parce que mon père il a fumé, nous les neuf enfants on a tous fumé » (Gaston, 39 ans).

De son côté, Kévin est entré dans l'usage en rallumant les fins de cigarettes laissées par sa mère dans le cendrier. Ses premières expériences l'auraient par la suite poussé vers une consommation de tabac plus soutenue :

J'ai commencé à 13 ans et demi, au début je commençais à fumer des cigarettes à ma mère, sur le balcon, je ramassais les fins de cigarettes qui restaient, donc je m'amusais à fumer, au début c'était pour rigoler, et d'un coup..., j'arrivais plus à arrêter, donc j'achetais mes paquets. (Kévin, 25 ans)

Le contexte familial constitue également un facteur influençant les consommations associées de tabac et de cannabis (régulièrement mentionnées par les personnes détenues rencontrées). Yuxel, 24 ans, incarcéré depuis 6 ans, a par exemple été incité par son père qui lui offrait des cigarettes et du cannabis. Ce mode d'usage a fini par s'installer durablement :

J'ai mon père, il fait que ça [...]. Il fume le shit, il prend de la coke, de l'héro, métha, Subutex, il prend de tout. J'ai passé des week-ends chez lui et il a commencé à me payer des cigarettes, des roulées, tout ça, et j'ai commencé à fumer. Et après, au collège, je continuais. (Yuxel, 24 ans)

Ainsi, pour certains enquêtés, la disponibilité des produits au sein du domicile familial et les poly-usages de forte intensité des parents se présentent comme des facteurs qui expliqueraient une entrée précoce dans le tabagisme [14].

Dans le contexte familial s'inscrivent également des événements particuliers d'initiation, comme les fêtes de famille, qui sont relatées comme des épisodes de vie marquants faisant appel à des souvenirs chargés d'affects. L'assimilation du tabac et du sentiment de fierté est particulièrement présente dans le témoignage des personnes détenues et notamment de Karl, 66 ans, incarcéré depuis 1999. Il se souvient de sa fête de communion, à la fin des années 1960, quand son père lui a offert sa première cigarette et son premier couteau – marquant tous deux un rite de passage de l'enfance vers le monde des « hommes » et renvoyant à une dimension initiatique et genrée de l'usage [15], qui va apparaître encore plus saillante dans les contextes d'initiation par les pairs :

À l'âge de 14 ans, quand on fait la communion, la première règle c'est de recevoir un couteau, un Opinel, et une cigarette. [Rire] [...] C'est à ce moment-là que tu deviens un homme. (Karl, 66 ans)

L'influence des pairs et la dimension initiatique de l'usage

Comme en population générale, la scolarité et les soirées alcoolisées entre amis sont les seconds contextes d'initiation les plus fréquemment cités dans les entretiens recueillis auprès des personnes détenues, avec des enjeux sociaux comparables [12]. À l'école, la dimension intégrative ressort tout particulièrement. Saliou revient sur ses premières « pauses cigarettes » qui avaient lieu pendant les temps de récréation durant lesquels ils souhaitaient faire « comme ses camarades » :

Avec les camarades, pendant... pendant la récréation, pendant les pauses, pendant tout ça quoi. [...] J'ai voulu copier sur des camarades, eux qui fumaient, qui commençaient à fumer la cigarette et j'ai voulu faire comme eux quoi. (Saliou, 34 ans)

Fumer est un moyen de montrer qu'on adhère aux valeurs du groupe de référence. Luchio, détenu de 27 ans, revient quant à lui sur ce qu'il décrit comme une « mode » :

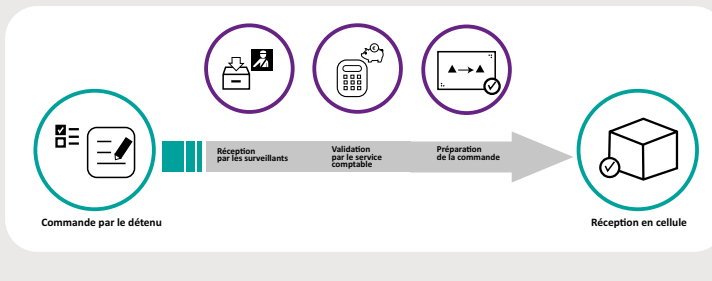
Au début, c'était, au niveau de la cigarette, c'était pas très bon, le goût, mais vu qu'on était entre copains et le fait que... pas que c'était une mode, mais... Enfin si, on peut dire que c'était une mode, donc, c'est comme ça qu'on s'est mis à fumer. (Luchio, 27 ans)

Les premiers effets du tabac ressentis par les enquêtés lors des expérimentations sont principalement décrits comme désagréables. La dimension émancipatoire de ces consommations a alors

Système d'achat et d'approvisionnement des produits du tabac en prison

Le régime d'accès aux biens en prison est restreint. Il est régi principalement par le « système de cantine », permettant aux personnes détenues d'acheter divers objets, denrées et prestations de service en supplément de ceux qui leur sont octroyés (repas quotidiens, kit d'hygiène, etc.) par l'administration pénitentiaire. En moyenne, selon l'administration pénitentiaire (données DAP non publiées), tous types d'établissements confondus, les achats concernent d'abord l'alimentation (qui représente entre 53 % et 58 % des dépenses) et le tabac (entre 22 % et 26 %). Dans les trois centres de détention investigués, les cantines de tabac représentaient, selon leur rapport d'activité annuel, 29 %, 32 % et 41 % des dépenses.

Ces achats sont règlementés dans le cadre de la cantine (art. 25 du règlement intérieur-type des établissements pénitentiaires) et le prix du tabac est le même qu'à l'extérieur (art. D344 du CPP). Selon les établissements, la cantine est gérée directement par l'administration pénitentiaire ou déléguée à une entreprise privée sous contrat. Cette réglementation précise notamment que les personnes incarcérées doivent être solvables pour effectuer des achats. Pour avoir accès aux produits, le demandeur doit remplir des « bons de cantine » qui sont ensuite traités par le service concerné en lien avec la comptabilité qui débite l'argent disponible sur le compte nominatif du détenu. Si ce dernier n'est pas solvable, la commande est annulée. La distribution a lieu généralement une fois par semaine, les jours de livraison étant susceptibles de varier en fonction du type de biens et des modalités organisationnelles de l'établissement. Dans certains établissements pour peine ou dans des régimes de détention spécifiques, les personnes peuvent directement récupérer les produits demandés (point fixe de type « comptoir ») sans passer par le dépôt en cellule.



participé à la conversion des sensations négatives en impressions positives, tel que H. S. Becker le décrit concernant les fumeurs de marijuana [16]. Dimay affirme par exemple avoir surmonté l'étourdissement des premières consommations et y avoir pris goût :

Mes premières cigarettes, elles me tournaient la tête, je sentais que c'était mauvais pour la santé, (...) j'étais pas très bien. Après, petit à petit, je prenais goût que j'aimais bien après manger, je fumais une cigarette après manger ou au réveil du matin. (...) Petit à petit, j'ai pris ce goût-là de fumer, fumer. (Dimay, 30 ans)

Chez certains, la dimension initiatique apparaît particulièrement saillante. Lorsqu'il était encore jeune adolescent, Kévin se souvient avoir consommé plusieurs cigarettes à la suite pour défier ses amis. S'il valorise le comique de la situation, la performance (relevée par de nombreux ethnologues pour décrire les « rites de passage » à l'âge adulte) ressort tout particulièrement de son discours :

Oui, je fumais avec les potes, au début j'ai..., on rigolait entre nous, on faisait celui-là qui fume le plus de cigarettes d'un coup, donc j'en fumais deux, trois, quatre, d'un coup, donc c'est celui-là qui faisait le plus de records, donc c'était un jeu quoi, et je suis tombé dans le piège et au jour d'aujourd'hui là j'ai un patch

collé sur mon épaule, et j'ai des gommages à la nicotine, qui se mettent sous la langue, pour arrêter de fumer. (Kévin, 25 ans)

Au-delà des toutes premières cigarettes, les enquêtés donnent une importance toute particulière aux moments festifs, pendant lesquels la cigarette accompagne bien souvent la consommation d'alcool et représente un marqueur fort d'appartenance sociale :

C'était l'époque où on allait en boîte de nuit le samedi soir, et puis c'est comme si quelqu'un qui n'avait pas son paquet de cigarettes avec lui, ben il... « lui on va le laisser de côté... » [rire] [...] il n'est pas dans le mouvement de tout le monde... comme si c'était une mode. (Gaston, 39 ans)

Effets de la détention sur les trajectoires d'usage

D'une manière générale, les personnes détenues témoignent de différentes fonctions prises par le tabac au fil de leur trajectoire : fonction apaisante en cas de contrariété ou en situation de tension, fonction rituelle (rythmant la journée), mais aussi fonction socialisante (au cours de repas entre amis ou de soirées). Ces trois dimensions prennent une coloration particulière en prison et contribuent bien souvent à faire évoluer la consommation et à l'ancrer dans le long terme.

Tenir dans un monde d'incertitudes

L'incarcération se caractérise par l'épreuve de l'incertitude [17] : sur l'issue de l'information judiciaire ou à la date de fin d'incarcération, le devenir de sa famille et la poursuite de la vie après la sortie, ainsi que la vie à l'intérieur de la prison (« *Qui va être mon codétenu ?* » « *Vais-je réussir à me procurer l'ensemble des biens qui me sont indispensables ?* »...). Ces différents éléments provoquent une inquiétude à laquelle les personnes interrogées disent souvent répondre par une consommation accrue de cigarettes, mais aussi parfois par une réduction.

Luchio, 27 ans, illustre bien par exemple le stress généré par l'attente du jugement et ses effets sur l'usage de tabac :

C'est à l'approche de mon jugement et que je savais qu'il y avait une chance que je retourne en détention, c'est là où j'ai recommencé à fumer. (Luchio, 27 ans)

De son côté, Selim évoque à la troisième personne les effets génériques d'un « mauvais parler » sur la consommation d'un fumeur :

Déjà même pas, à la sortie du parloir, il va en allumer une, il va allumer une cigarette directement, ça c'est clair... [...] et il va arriver en cellule, il va en rallumer encore une, et plus il va réfléchir sur le sujet plus il va fumer. (Selim, 47 ans)

À l'extérieur des murs de la prison, les fonctions socialisantes et intégratives du tabac sont couramment rapportées par les enquêtés pour rendre compte de l'entrée en consommation, mais aussi de la poursuite de la trajectoire. Intra-muros, le produit est tout autant le support de liens d'affinités que celui de relations violentes [9] – dimension très peu présente dans le discours des autres types d'acteurs interrogés (personnels de surveillance, de soin, d'administration). La cohabitation avec d'autres personnes détenues est souvent synonyme de tensions et l'ambiance générale est caractérisée par l'hostilité, la nécessité de cacher ses faiblesses et l'imprévisibilité des réactions d'autrui. Du fait d'un accès restreint en détention (voir encadré p. 2), le tabac suscite également les convoitises. Les témoignages recueillis montrent que le tabac est à l'origine de phénomènes de racket, d'intimidations, voire d'agressions physiques, comme en témoigne Damien, 28 ans :

C'est du stress, c'est de l'inquiétude, il y a de la peur aussi en prison. [...] On va en promenade, il y a un groupe de jeunes en train de nous voir avec une cigarette, ils n'ont pas de cigarette, ils vont nous dire : « T'as pas une clope ? » On va leur dire non, on peut se faire frapper pour ça. (Damien, 28 ans)

Si ce détenu dit avoir canalisé la peur et l'anxiété générées par le quotidien en détention en fumant davantage, il explique acheter désormais des cigarettes « blondes » plutôt que du tabac à rou-

ler, pour dissuader ceux qui réclament sans cesse (« *je leur dis que je ne peux pas leur en donner plus, j'ai qu'un paquet* »). La menace du racket ainsi que les demandes réitérées et oppressantes conduisent alors certains détenus à restreindre les quantités achetées pour fumer uniquement seul ou en petit groupe, limitant ainsi leur consommation.

Au cours des entretiens, les moments d'arrivée en prison (incarcération en maison d'arrêt ou transfert vers le centre de détention après la condamnation) sont évoqués comme particulièrement chargés d'incertitudes. Les personnes, a fortiori les primo-incarcérées, sont subitement coupées de leur famille, parfois de leur travail et sont placées dans un univers inconnu, saturé de fantasmes. Dans ce contexte, la cohabitation forcée avec un codétenu (en MA) que l'on ne connaît pas est parfois délicate et susceptible de générer des tensions. Le fait de ne pas avoir immédiatement accès aux cantines (voir encadré 2) peut entraîner un sentiment de privation. Le tabac intervient alors comme un objet qui permet de contrer l'ennui et d'atténuer l'anxiété produite par ce que bon nombre de personnes détenues et professionnels interrogés qualifient de « choc carcéral » [18]. Ces conditions de détention temporaires provoquent un sentiment d'incertitude généralisée qui incite les fumeurs à consommer de façon accrue.

Rythmer la journée et soulager la peine

L'incarcération constitue une rupture des repères spatio-temporels des personnes. La journée en prison est scandée de séquences qui sont organisées par l'administration pénitentiaire (la distribution des repas, les horaires de promenade, les visites à l'unité sanitaire, les activités, etc.). Parallèlement, l'ennui est bien souvent relaté par les personnes détenues. Dans ce contexte, la dimension rituelle et la fonction de repères [12] sont particulièrement investies.

Au cours des entretiens, les répondants à l'enquête valorisent tout particulièrement la cigarette du matin, insistant sur sa fonction spécifique, permettant d'introduire et de bien démarrer la journée. Le caractère « sacré » de cette première cigarette, bien souvent associée avec le café, participe pleinement de sa dimension rituelle, faisant de cette habitude un moment de plaisir important :

Ça me plaît, une petite cigarette le matin, je me lève, je me lave, je prends mon petit café..., c'est pratiquement faire l'amour quoi. (Karl, 66 ans)

En centre de détention, singulièrement pour les personnes concernées par ce « temps infini des longues peines », les « petits plaisirs » exacerbent les « grands sentiments » et aident à « tenir » [19]. La

Méthodologie du projet TABAPRI

Le projet TABAPRI est une recherche interventionnelle financée par le Fonds de lutte contre le tabac 2018 de l'Institut national du cancer (INCa), menée conjointement par l'unité de recherche en épidémiologie clinique et évaluation économique appliquées aux populations vulnérables (ECEVE-UMR 1123-Inserm) et l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT). Il s'inscrit dans les objectifs du programme national de lutte contre le tabac (PNLT 2018-2022) ainsi que dans la feuille de route pour la santé des personnes placées sous main de justice (2019-2022) [11]. Ce projet a pour objectif de réduire le tabagisme en prison. Il est constitué de deux phases principales qui prévoient la construction et l'évaluation d'une intervention de réduction du tabagisme destinée à l'ensemble de la population d'un établissement pénitentiaire (personnes détenues, personnels pénitentiaires ou sanitaires, autres intervenants).

Les maisons d'arrêt reçoivent les personnes prévenues et condamnées à moins d'un an (ou reliquat de peine équivalent), la population est jeune (autour de 30 ans de moyenne d'âge) et le turn-over est important. Elles se distinguent des établissements pour peine, où la population condamnée est plus âgée (autour de 45 ans), qui sont de deux types : les maisons centrales (orientées vers la sécurité) et les centres de détention (CD). Ces derniers sont tournés vers la « resocialisation » : ils fonctionnent principalement avec un régime de « portes ouvertes » (cellules ouvertes la journée et fermées la nuit) et l'offre d'activités (travail, formation notamment) y est plus importante. C'est dans ce type d'établissement que le projet est mené : trois CD pour hommes ont participé à l'étude sociologique de contextualisation et de préparation au développement de l'intervention. Dans ce cadre, 51 entretiens ont été réalisés en 2020 auprès d'un échantillon diversifié : personnes détenues (n = 21), surveillants (n = 12), personnels des unités sanitaires (n = 7), autres personnels pénitentiaires (direction, insertion et probation, administratif, n = 8) et intervenants extérieurs (n = 3).

Trois guides d'entretien ont été réalisés selon les profils d'enquêtés. Les thématiques abordées englobent les trajectoires de fumeurs, les effets ressentis, les usages du tabac en détention et les représentations qui y sont liées, ainsi que les perceptions des mesures de santé publique et des méthodes d'arrêt existantes. Les avis des enquêtés sur les stratégies envisageables pour réduire le tabagisme en contexte pénitentiaire ont également fait l'objet d'échanges à la fin de chaque entretien. L'ensemble des données recueillies ont ensuite été anonymisées : les noms, prénoms, lieux et dates ont été modifiés.

Il est prévu de développer l'intervention en s'appuyant sur une série de groupes focaux au sein de cinq CD. Son déploiement dans huit établissements fera l'objet d'une évaluation alliant les méthodes de santé publique et celles des sciences humaines et sociales (implémentation, efficacité et efficience).

dimension propre à certaines cigarettes « charnières » dans la journée est également valorisée par les enquêtés. Celle du midi est associée « au bon repas », à « un petit café », voire à un temps de convivialité entre codétenus. Celle du soir est davantage assimilée à un moment récréatif de loisirs, mais aussi de réflexion, voire de solitude et de vide à combler [20]. Phénomène plus saillant en prison, certains enquêtés expliquent consommer du tabac pour atténuer leurs angoisses nocturnes :

Après toutes les années passées, parfois, c'est dur, quand tu te mets vraiment à penser, c'est horrible la nuit. T'as l'impression que la nuit, ça ne se finit jamais. Tu as l'impression que tu dors éternellement, ça ne s'arrête pas quoi. [...] La nuit je fume des « blondes »... (Junior, 29 ans)

Au-delà de ces cigarettes à la dimension rituelle renforcée, l'ennui est particulièrement mobilisé par les personnes détenues pour rendre compte des usages individuels et collectifs (le passage du « je » au « on » est ici significatif) ponctuant le reste de la journée :

Le matin, je travaille, donc j'ai pas le temps de m'ennuyer, mais quand je fais rien l'après-midi... Des fois, il y a des moments où ils [ses co-détenus] sont pas là [...] et on s'ennuie, alors on va fumer une clope, on va fumer deux clopes. [...] Il y a des moments où je préfère aller dormir pour pas fumer, pour pas penser que je suis en détention ou que je m'ennuie. (Damien, 28 ans)

L'attachement aux fonctions du tabac se traduit également par des sensations de « manque » susceptibles d'apparaître de façon intense dans les moments de pénurie et d'avoir des incidences sur les relations sociales entre détenus. Didier, 53 ans, revient sur son état d'énervement lorsqu'il n'avait plus de tabac : « Quand je n'ai pas de cigarettes... [...] S'il y en a un qui venait me faire chier, ça partait » (Didier, 53 ans). Ces sensations psychologiques associées à des sensations corporelles spécifiques bien décrites par les enquêtés (« sueurs froides », « envie de porter quelque chose à la bouche », etc.) nourrissent parfois l'idée, chez les personnes détenues interrogées, selon laquelle le tabac est une « vraie drogue ».

■ Conclusion et perspectives

Les trajectoires d'usage de tabac des personnes détenues interrogées dans le cadre de cette enquête sont généralement inscrites dans la durée. Elles sont caractérisées par un attachement précoce au produit construit dans le parcours de socialisation des individus. Le produit occupe différentes fonctions dans les habitudes de vie des individus : intégrative et apaisante, la cigarette vient également rythmer la journée, fonctionnant comme un repère temporel.

À l'entrée en prison, le « choc carcéral » agit comme un élément important d'augmentation des usages. La poursuite de la trajectoire est caractérisée par un attachement accru aux fonctions prises par le produit dans la vie quotidienne en prison : la fonction apaisante est renforcée dans un espace où l'on vit coupé du monde extérieur, où son avenir dépend des décisions des juges, où la privation est grande et où la peur et l'hostilité sont fortes. De même, la dimension rituelle est renforcée pour remédier à « l'ennui du temps vide » [15] de la détention. Enfin, la sociabilité spécifique construite autour de la cigarette (tout autant productrice d'affinités que de violences) est susceptible d'agir en renforçant ou au contraire en atténuant les comportements d'usage.

Grâce à une focale réalisée sur l'univers carcéral, l'enquête a permis de mettre en évidence les similarités des voies d'entrée dans le tabagisme des personnes détenues par rapport à ce qui est constaté en population générale, notamment chez les jeunes, ainsi que les contextes spécifiques d'usage en situation d'enfermement. Intervenir pour réduire le tabagisme en détention, objectif partagé par une majorité des personnes enquêtées, nécessite donc de tenir à la fois compte des caractéristiques propres aux individus fumeurs et des enjeux liés aux différents usages du tabac en milieu carcéral. Dans cette perspective, le projet TABAPRI prévoit la mise en place de groupes de réflexion avec l'ensemble des acteurs de la détention en vue de définir collectivement les modalités pratiques d'une intervention adaptée aux réalités vécues. À ce titre, les initiatives impulsées par le réseau « Hôpital sans tabac » offrent un certain nombre de pistes d'action éclairantes.

Bibliographie

1. BINSWANGER I.A., CARSON E.A., KRUEGER P.M., MUELLER S.R., STEINER J.F., SABOL W.J. Prison tobacco control policies and deaths from smoking in United States prisons: population based retrospective analysis. *British Medical Journal*, 2014, Vol. 349, n° 7970, g4542.
2. DEVELAY A.-E., VERDOT C., GRÉMY I. Surveillance de la santé des personnes détenues en France : faisabilité et recommandations. *Santé Publique*, 2015, Vol. 27, n° 4, p. 491-502.
3. BUTLER T., RICHMOND R., BELCHER J., WILHELM K., WODAK A. Should smoking be banned in prisons? *Tobacco Control*, 2007, Vol. 16, n° 5, p. 291-293.
4. SANNIER O., GIGNON M., DEFOUILLOY C., HERMANT A., MANAOUIL C., JARDÉ O. Dépistage de l'asthme et de la bronchopneumopathie obstructive à la maison d'arrêt d'Amiens : étude préliminaire transversale. *Revue de Pneumologie Clinique*, 2009, Vol. 65, n° 1, p. 1-8.
5. JACOMET C., GUYOT-LENAT A., BONNY C., HENQUELL C., RUDE M., DYDYSKI S., LESTURGEON J.A., LAMBERT C., PEREIRA B., SCHMIDT J. Addressing the challenges of chronic viral infections and addiction in prisons: the PRODEPIST study. *European Journal of Public Health*, 2016, Vol. 26, n° 1, p. 122-128.
6. PASQUEREAU A., ANDLER R., ARWIDSON P., GUIGNARD R., NGUYEN THANH V. Consommation de tabac parmi les adultes : bilan de cinq années de programme national contre le tabagisme, 2014-2019. *BEH - Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire*, 2020, n° 14, p. 274-281.
7. WHO. WHO global report on trends in prevalence of tobacco use 2000-2025 - 12th edition. Geneva, World Health Organization, 2019, 131 p.
8. CHAUVENET A., ROSTAING C., ORLIC F. La violence carcérale en question. Paris, PUF, coll. Le Lien social, 2008, 368 p.
9. PROTAIS C., JAUFFRET-ROUSTIDE M. Circulation et échanges de substances psychoactives en milieu carcéral. Résultats de l'enquête Circé sur la question du marché des drogues en prison. Rapport final à destination de la direction de l'administration pénitentiaire du ministère de la justice. Paris, OFDT, 2019, 90 p.
10. ROSTAING C. La relation carcérale. Identités et rapports sociaux dans les prisons de femmes. Paris, PUF, coll. Le lien social, 1997, 331 p.
11. MINISTÈRE DE LA JUSTICE, MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ. Feuille de route : Santé des personnes placées sous main de justice 2019-2022. 2019, 62 p.
12. OBRADOVIC I. Attitudes, Représentations, Aspirations et Motivations lors de l'Initiation aux Substances psychoactives. Enquête ARAMIS. Paris, OFDT, 2019, 55 p.
13. SPILKA S., LE NÉZET O., JANSSEN E., BRISSOT A., PHILIPPON A., SHAH J., CHYDERIOTIS S. Les drogues à 17 ans : analyse de l'enquête ESCAPAD 2017. *Tendances*, OFDT, 2018, n° 123, 8 p.
14. MELCHIOR M. Tabac chez les jeunes : rôle des facteurs sociaux et familiaux. *Le Courrier des Addictions*, 2014, Vol. 16, n° 1, p. 10-13.
15. CONSTANCE J., PERETTI-WATEL P. La cigarette du pauvre. *Ethnologie française*, 2010, Vol. 40, n° 3, p. 535-542.
16. BECKER H.S. Outsiders : études de sociologie de la déviance. Paris, Métailié, 1963 (tr.fr. 1985), 247 p.
17. COMBESSIE P. Sociologie de la prison. Paris, La Découverte, coll. Repères, 2009, 128 p.
18. LHUILIER D., LEMISZEWSKA A. Le choc carcéral. Survivre en prison. Paris, Bayard, 2001, 310 p.
19. MARCHETTI A.-M. Perpétuités. Le temps infini des longues peines. Paris, Plon, coll. Terre humaine, 2001, 525 p.
20. PERETTI-WATEL P., CONSTANCE J. Comment les fumeurs pauvres justifient-ils leur pratique et jugent-ils la prévention ? *Déviante et Société*, 2009, Vol. 33, n° 2, p. 205-219.

remerciements

Aux personnels et aux personnes détenues, qui ont accepté de partager leurs expériences

Aux équipes de direction des trois établissements, qui ont assuré le bon déroulement de l'enquête.

À Julien Morel d'Arleux et Fabrice Guilbaud pour leurs contributions éclairantes, et à Ivana Obradovic et aux membres du comité de rédaction pour leur relecture.

À Karine Chevreul et aux membres de l'UMR 1123 Eceve qui ont préparé et accompagné le projet de recherche.

À la Direction de l'administration pénitentiaire, en particulier Caroline Touraut du Laboratoire Innovation et Recherche et Magali Hamm du département des politiques sociales et des partenariats, et à la Direction générale de la santé, en particulier Christophe Michon, pour leur soutien à la recherche.

tendances

Directeur de la publication - Julien Morel d'Arleux

Comité de rédaction

Christian Ben Lakhdar, Bruno Falissard, Virginie Gautron, Emmanuelle Godeau, Aurélie Mayet, Frank Zobel

Rédactrice en chef - Ivana Obradovic

Infographiste - Frédérique Million

Documentation - Isabelle Michot

Observatoire français des drogues et des toxicomanies

69 rue de Varenne
CS 70780 - 75700 Paris Cedex 07

Tél. : 01 41 62 77 16

e-mail : ofdt@ofdt.fr



www.ofdt.fr